



ARRÊTÉ MUNICIPAL
N°5/2023
PORTANT RESTRICTION DE CIRCULATION
ET INTERDICTION DE STATIONNEMENT

Le Maire d'ATTICHES ;

Vu le Code Général des Collectivités Locales ;

Vu le Code de la Route ;

Vu les arrêtés ministériels relatifs à la signalisation routière et à la signalisation temporaire des routes ;

Vu la demande d'arrêté de circulation présentée par la SARL ROBINEAU FRERES située 54 Rue du Pont du Houblon 59870 BOUVIGNIES ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires concernant la circulation et prévenir les accidents ;

ARRÊTE

Article 1 : Du Jeudi 19 Janvier au Mardi 31 Janvier 2023, en raison de travaux pour un branchement d'eau, la circulation sera restreinte et le stationnement interdit au niveau du 85 rue JB Collette.

Article 2 : L'entreprise chargée de l'exécution des travaux assurera sous sa pleine et entière responsabilité, l'installation et le maintien de la signalisation et de la pré signalisation de chantier, pendant toute la durée des travaux.

Article 3 : Le dépôt des matériaux se fera sur la voie publique mais au plus proche du terrain concerné et mis en sécurité.

Article 4 : La fourniture et la pose des panneaux de signalisation sont placées sous l'entière responsabilité des organisateurs.

Article 5 : Dès l'achèvement des travaux, les permissionnaires sont tenus d'enlever les matériaux excédentaires, de rétablir dans leur état initial la chaussée, l'accotement ou le trottoir, le fossé et de réparer tout dommage qui aura pu être causé.

Article 6 : Pendant la durée de ces travaux, l'organisation de la circulation sur la voie devra être respectée de la façon suivante :

- Vitesse limitée à 30 km/heure
- Défense de stationner, de s'arrêter et dépassement interdit au droit du chantier



Article 7 : Madame la Directrice Générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis pour ampliation au :

- Au Major de la Brigade de Gendarmerie de PHALEMPIN (59)
- A l'Agent de la Surveillance de la Voie Publique de la commune d'ATTICHES (59)
- Au Conseil Régional Hauts-de-France – service circulation à LILLE (59)
- Au Directeur de la Sté ESTERRA - 1^{ère} Avenue - Port de Santes à SANTES (59)
- Au Directeur de la SARL ROBINEAU FRERES à BOUVIGNIES (59)

Fait à Attiches, le

L'adjointe aux travaux
Mme Isabelle Lamps

